

Paris, le 24. avril 1809.

Lyon Messieurs J. Guerin & fils



Nous avons l'honneur de vous annoncer que, par acte du 15 de ce mois, nous avons, d'un commun accord, dissous la Société que nous avions contractée sous la commandite de feu M. GUILLAUME SABATIER et de MM. ET^e. SABATIER et HENRY FLORY; en conséquence, notre Maison ne subsistera plus que pour sa liquidation.

Elle sera faite en commun par les associés gérans, MM. H^y. LHUILIER et JEAN-ANT^e. SCHRÖDER.

Nous vous remercions, M de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder, et avons l'honneur de vous saluer.

Henry Lhuilier etc